



EUCC- France

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DES 6 ET 7 AVRIL 2006 à Capbreton (Landes) et Anglet (Pyrénées-Atlantiques)

Cet atelier de terrain, organisé par Marie-Claire Prat et Christine Clus-Auby, a réuni une cinquantaine de participants. Il nous a permis d'étudier deux secteurs d'embouchures : celle du Boucarot à Capbreton, où la présence d'une digue est à l'origine de la régression des plages sud, et celle de l'Adour à Anglet, où l'on observe depuis quelques années un creusement inquiétant de la plage sous-marine, également au sud du débouché du fleuve.

La première journée a été consacrée à la visite des sites et le 7 avril le groupe a été accueilli dans la salle du Conseil de la mairie de Capbreton par Monsieur Jean-Pierre Dufau, député-maire, pour un débat sur les solutions envisagées afin de limiter les effets négatifs de la digue nord de Capbreton et une discussion sur les études de l'érosion des plages d'Anglet.

Les deux sites, distants d'une trentaine de kilomètres à peine, présentent des similitudes évidentes, bien qu'à des échelles différentes. Ils correspondent à deux embouchures qui ont accueilli à des époques différentes un même fleuve, l'Adour, qui s'est jeté à Capbreton du II^{ème} au X^{ème} siècle avant d'être fixé artificiellement à Anglet/Bayonne au XVI^{ème} siècle. Le Boucarot est donc un ancien bras du fleuve. Les deux débouchés sont encadrés par des ouvrages qui s'avancent notablement en mer, donnant accès à deux ports, de pêche et de plaisance pour l'un, de commerce principalement pour l'autre. L'accès à ces ports est rendu difficile par la formation de puissantes barres sableuses qui tendent à obstruer les chenaux de navigation. Les plages avoisinantes accueillent des activités touristiques essentielles à l'économie des deux communes.

Cependant, les problèmes qui se posent sont de natures différentes.

L'embouchure du Boucarot à Capbreton

Les problèmes sont ici de deux ordres.

La digue Nord de l'embouchure du Boucarot, en interrompant le transport longitudinal des sables par la dérive littorale nord-sud, provoque une importante accrétion à l'amont, sur la plage Notre Dame et sur celles de la commune voisine d'Hossegor. En conséquence, les plages situées au sud de l'embouchure, privées d'apports sédimentaires, démaigrissent et sont menacées de disparition totale là où le trait de côte a été fixé par des ouvrages longitudinaux, c'est à dire au devant des zones urbanisées. Plus au sud, l'ensemble dune-plage se déplace vers l'est, ce qui pourrait, à terme, représenter un risque pour un lotissement installé à l'arrière de la dune littorale.

Parallèlement, la saturation de la digue Nord depuis quelques années a entraîné le rétablissement partiel du transit littoral qui contourne désormais le musoir de la digue. Ainsi, le chenal d'accès au port est-il régulièrement menacé d'obstruction par la formation d'une barre sableuse, rendant la navigation dangereuse.

La municipalité de Capbreton doit donc à la fois chercher à ré-ensabler ses plages sud et à désensabler le chenal d'accès au port.

Actuellement, l'alimentation des plages déficitaires est réalisée par le transport, au moyen de camions, du sable accumulé sur la plage Notre-Dame vers les plages sud. Ce système ne donne pas toutes satisfactions : l'accès à certaines plages est en effet très difficile pour les camions, les quantités de sable susceptibles d'être apportées de cette manière semblent insuffisantes, le sédiment déposé sur les plages étant rapidement repris par la mer. Le sable qui tend à obstruer l'embouchure est dragué et rejeté en mer.

La municipalité de Capbreton a donc demandé à la SOGREAH d'étudier des solutions visant à améliorer le fonctionnement du système.

Jean-Claude Puyau, adjoint au maire de Capbreton, Christian Carrère, des services maritimes de la DDE des Landes, et Vincent Mazeireaud, de la SOGREAH, ont guidé les participants dans leur visite des plages en érosion de Capbreton. Vincent Mazeireaud a en particulier exposé le projet du bureau d'études, qui propose l'installation d'un système de transfert hydraulique des sables au travers de l'embouchure du Boucarot. Il fonctionnerait avec un hydroéjecteur et le mélange d'eau et de sable, aspiré sur la plage au nord de la digue, serait refoulé vers les plages méridionales par une conduite passant sous le chenal du Boucarot et sous le boulevard du front de mer.

La discussion a porté dans un premier temps sur ce projet et sur l'utilité d'alourdir les structures transversales existantes. La SOGREAH propose en effet d'allonger de 20 m et de rehausser les épis déjà en place mais aussi d'installer éventuellement un nouvel ouvrage sur la plage de l'Estacade pour maintenir le sable apporté par by-passing. Certains participants se sont interrogés sur la capacité des ces épis à maintenir le sable dans un secteur où les mouvements sédimentaires se font manifestement en très grande partie dans le profil transversal. Les transports longitudinaux, de direction nord-sud ici, sont en effet bloqués par la digue nord du Boucarot. Vincent Mazeireaud a indiqué que, selon l'étude de la SOGREAH, le sable déposé sur les plages ne pourrait se maintenir sans épis et que les projections sur le comportement des stocks transférés, réalisées par modélisation mathématique, montrent qu'il est nécessaire d'augmenter l'emprise de ces ouvrages.

L'un des participants s'interroge sur la possibilité d'implanter des brise-lames au droit des secteurs menacés d'érosion. Vincent Mazeireaud précise que cette éventualité a été envisagée dans les études préalables mais non retenue, principalement en raison de l'importance du marnage dans ce secteur, mais également du fait des usages du site – pêche, surf, baignade –, incompatibles avec la présence de ces structures. Pour les mêmes raisons, l'installation de récifs sous-marins ne peut être envisagée.

Des questions ont ensuite été posées sur l'accélération possible de l'ensablement du chenal de navigation au travers de l'estacade à claire-voie (située au sud du chenal du Boucarot). Même si

cette éventualité semble peu probable - les houles provenant du sud étant assez rares dans ce secteur -, ce problème mériterait d'être étudié.

De la même manière, la possibilité d'un engraissement de la barre sableuse qui se forme au débouché du chenal par les sables apportés sur les plages méridionales devrait être étudiée, même si cette barre se forme principalement par le contournement de la digue nord par les sédiments que transporte la dérive littorale.

Le débat s'est ensuite orienté vers le rôle du Gouf de Capbreton dans la dynamique sédimentaire de ce secteur, et sur les causes de l'apparente absence de transit sédimentaire longitudinal au sud de Capbreton, alors que celui-ci est très important au nord. Il apparaît que le rôle du Gouf est encore très mal connu. Si le changement d'orientation de la côte au sud de Capbreton semble en mesure d'expliquer l'absence de dérive littorale, des études mériteraient d'être menées pour approfondir les connaissances de ce système complexe. Il serait ainsi particulièrement intéressant d'estimer les stocks sédimentaires disponibles, comme le préconise le programme Eurosion.

La question du traitement de l'érosion sur la plage de la Savane (au sud de Capbreton), encore adossée à une dune, a ensuite été abordée. Monsieur Dufau a informé les participants de l'acquisition toute récente par la commune de la parcelle dunaire située entre le lotissement privé et la plage. La restauration de cette dune devrait être confiée à l'ONF. La discussion porte notamment sur l'écrêtement de la partie sommitale de la dune jugée trop élevée, et qui par conséquent amplifie les mouvements éoliens. Une dune plus basse, plus aérodynamique et végétalisée, permettrait de limiter les effets négatifs de l'action du vent. Plusieurs participants s'interrogent également sur la nécessité d'installer ici en pied de dune des panneaux de géotextiles, recouverts de sable (proposés par la SOGREAH pour protéger le secteur réhabilité). Ils pensent que la solution serait peu efficace en cas de tempête. Le système préconisé agirait, semble-t-il, comme un signal d'alarme si une tempête enlevait la couverture de sable. Il faudrait alors apporter à nouveau du sable avant que les panneaux eux-mêmes ne soient attaqués. En fait, le choix de cette solution n'est pas encore arrêté, et le traitement de ce secteur est encore au stade de l'étude.

L'embouchure de l'Adour à Anglet

Ici, la digue nord de l'Adour n'induit aucune accumulation de sable sur sa face nord, mais une barre sableuse se forme régulièrement à l'embouchure du fleuve. Les autorités locales doivent donc régulièrement draguer le chenal d'accès au port de Bayonne pour maintenir des conditions de navigation acceptables. Si le recul du trait de côte au sud de l'embouchure est moins spectaculaire qu'à Capbreton, on peut toutefois noter un creusement important de la plage sous-marine ainsi qu'une augmentation de la pente de la plage subaérienne.

Dans l'après-midi du jeudi 6 avril, Jacques Veunac, adjoint au maire d'Anglet chargé de l'urbanisme et de l'environnement, a exposé aux participants l'histoire des aménagements du littoral anglois et les projets de la commune. Après l'époque de construction des ouvrages destinés à ralentir le démaigrissement des plages, qui ont en fait montré assez peu d'efficacité, la ville d'Anglet

a poursuivi son effort en préservant la zone côtière de l'urbanisation. L'installation sur la dune de la promenade littorale de même que la réalisation en cours du parc environnemental de la Barre marquent la volonté d'offrir aux visiteurs un espace de "nature aménagée" accessible à tous.

C'est afin de disposer des éléments nécessaires à ses choix de gestion que la Communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (CABAB) a confié une étude du comportement hydro-sédimentaire de ce site au Laboratoire de Sciences appliquées au Génie Civil et Côtier (LaSAGeC) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Stéphane Abadie, Philippe Maron et Didier Rihouey, auteurs de l'étude commandée par la CABAB, ont guidé les participants sur le terrain tout au long de la côte sableuse d'Anglet et exposé les principaux résultats de leur travail.

En fin d'après-midi, Cyril Mallet et Sandrine Aubié ont présenté le secteur de falaises qui terminent au sud le littoral anglois et se poursuivent sur la commune voisine de Biarritz. Ils ont présenté également le livret et le CD Rom réalisés par le BRGM dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la Côte Aquitaine, documents destinés à faire connaître auprès d'un public élargi l'évolution de la côte basque. Les risques liés à l'évolution des falaises ont été abordés avec l'exemple de la villa Nuit de Mai perchée en bordure d'une falaise affectée par des éboulements.

Lors du débat du vendredi 7 avril, la discussion, déjà amorcée la veille sur le terrain, s'est poursuivie autour des caractéristiques morpho-sédimentaires de ce secteur. Entre l'Adour et la pointe Saint Martin, nous sommes ici en présence d'une cellule sédimentaire quasiment fermée, mais à l'intérieur de laquelle les échanges sont importants. Pour lutter contre l'ensablement de l'embouchure de l'Adour il est procédé annuellement à deux campagnes de dragage. Les sédiments qui jusqu'en 1984 étaient rejetés dans les petits fonds au droit des plages méridionales d'Anglet sont actuellement clapés au large. L'étude du LaSAGeC a montré une diminution rapide du stock sédimentaire depuis cette date, de l'ordre de 500 000 m³/an.

Plusieurs participants ont regretté que l'étude du LaSAGeC n'ait considéré que la plage sous-marine, délaissant les échanges avec la plage subaérienne et la dune qui la prolonge. Didier Rihouey a précisé que la commande de la CABAB concernait essentiellement la formation de la barre sableuse à l'embouchure de l'Adour. L'étude a montré que celle-ci est principalement alimentée par le creusement de la partie méridionale de la plage sous marine. Il souligne également qu'une étude globale, qui prendrait en compte l'ensemble de la cellule sédimentaire, serait tout à fait utile. Un suivi est également nécessaire, comme le recommande le programme Eurosion. Les participants au débat approuvent cette approche globale, qui seule permettrait de comprendre les mécanismes et de guider la gestion des stocks sédimentaires.

Plusieurs participants se sont interrogés sur les pertes sédimentaires possibles du fait du transport éolien. Sur le terrain, celles-ci semblent très modestes, aussi bien sur la promenade que sur le golf situé à l'arrière. Toutefois, si aucune étude n'a été réalisée sur ce secteur particulier, les travaux réalisés sur ce sujet en Aquitaine ont clairement montré que les volumes de sable susceptibles d'être déplacés par transport éolien sont extrêmement faibles si on les compare à ceux qui peuvent être repris par la mer. Il est rappelé également que le sable enlevé à la plage par le vent et stocké sur la dune par la végétation ne doit pas être considéré comme perdu : la dune est l'un des constituants de la cellule sédimentaire.

PARTICIPANTS A L'ATELIER DE CAPBRETON ET ANGLET DES 6 ET 7 AVRIL 2006

Membres d'EUCC			
AUBIE	Sandrine	BRGM Aquitaine	s.aubie@brgm.fr
BATTIAU-QUENEY	Yvonne	Université de Lille	yvonne.battiau@wanadoo.fr
BAWEDIN	Vincent	Université de Nantes	vincent.bawedin@wanadoo.fr
BAZIN	Patrick	Conservatoire du littoral	p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr
BOUFFET	Jean-Paul	ONF	jean-paul.bouffet@onf.fr
CAROL	Fabrice	Stabiplage	fc.stabiplage@wanadoo.fr
CHAUCHOY	Alain	ONF	alain.chauchoy@onf.fr
CLUS-AUBY	Christine		c.clus.auby@gmail.com
COSTA	Stéphane	Université de Caen	stephane.costa@geo.unicaen.fr
COURTOT	Pierre	ONF	pierre.courtot@onf.fr
DERMIAUX	Bruno	ONF	bruno.dermiaux@onf.fr
DUBAILLE	Etienne	Conservatoire du littoral	e.dubaille@conservatoire-du-littoral.fr
DUPORT	Bertrand	ONF	bertrand.duport@onf.fr
DURAND	Françoise	MD Consultants	fdurand.mdc@free.fr
FAVENNEC	Jean	ONF	jean.favennec@onf.fr
FERMINI	Martine	ONF	martine.fermini@onf.fr
de la FONTS	Guillaume	Pays de Marennes Oléron	glii@free.fr
GOUGUET	Loïc	ONF	loic.gouguet@onf.fr
GRANEREAU	Gilles	ONF	gilles.granereau@onf.fr
HEURTEFEUX	Hugues	EID Méditerranée	hheurtefeux@eid-med.org
ITURRIA	Jean-François	ONF	jean-francois.iturria@onf.fr
KISIELEWSKI	Isabelle	Conservatoire du littoral	i.kisielewski@conservatoire-du-littoral.fr
LAIR	Christine	ANEL	anel1@wanadoo.fr
LAMBOLEY	Gilbert	ASA de la pointe d'Agon	gilbert.lamboley@wanadoo.fr
LARONDE	Clément	Université de Paris 1	
LEBRETON	Pascal	CETMEF	pascal-thierry.lebreton@equipement.gouv.fr
LOBBEDEY	Stéphane	CG 34	s.lobbedey@cegetel.net
MALLET	Cyril	BRGM Aquitaine	c.mallet@brgm.fr
MARSOL	Laurent	ONF	laurent.marsol@onf.fr
MICHARD	Bertrand	CETMEF	bertrand.michard@equipement.gouv.fr
MORELLI	Jacques	Université de Nice	morelli@unice.fr
MOUSSET	Patrick	ONF	patrick.mousset@onf.fr
PARMAIN	Vincent	ONF	vincent.parmain@onf.fr
PELTIER	Alain	ADALA	adala@adala-asso.com
POUVESLE	Philippe	ONF	philippe.pouvesle@onf.fr
PRAT	Marie-Claire	Université de Bordeaux 3	marie-claire.prat@wanadoo.fr
PRAT	Michel	DRE Aquitaine	michel-J.Prat@equipement.gouv.fr

RAYNAUD	Vincent	ONF	vincent.raynaud@onf.fr
RICHARD	Philippe	EID Méditerranée	prichard@eid-med.org
SIGALA	Pierre	ONF	pierre.sigala@onf.fr
SIRE	Eric	EID Méditerranée	esire@eid-med.org
VINCHON	Charlotte	BRGM Orléans	c.vinchon@brgm.fr

Personnalités invitées			
ABADIE	Stéphane	LaSaGec	stephane.abadie@univ-pau.fr
CARRERE	Christian	DDE landes	christian.carrere@equipement.gouv.fr
CUFAY	Eric	Mairie de Capbreton	service-technique@capbreton.fr
DUFAU	Jean-Pierre	Député Maire de Capbreton	
MAZEIREAUD	Vincent	SOGREAH	vincent.mazeireaud@sogreah.fr
MARON	Philippe	LaSaGec	philippe.maron@univ-pau.fr
RIHOUEY	Didier	LaSaGec	didier.rihouey@univ-pau.fr
SACCHI	Michel	DDE Landes	michel.sacchi@equipement.gouv.fr
PUYAU	Jean-Claude	Adjoint au Maire de Capbreton	
VEUNAC	Jacques	Adjoint au Maire d'Anglet	